## La majorité parlementaire sortante conserve sa position

Maroc : Elections législatives 2007

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-09-2007 20:56:05

La majorité parlementaire sortante, qui était composée de l'USFP, de l'Istiqlal, du Mouvement Populaire, du RNI et du PPS, conserve sa position dominante sur l'échiquier politique, au terme des élections législatives du 7 septembre, avec 186 sièges dans la future chambre des représentants.

En dépit d'un recul de l'USFP, qui est relégué à la cinquième position parmi les principales forces politiques du pays, les partis qui formaient la coalition gouvernementale sortante conservent théoriquement la majorité dans la future assemblée, avec un repositionnement au sein de cette majorité.

Le Parti de l'Istiqlal, qui occupait la deuxième position sur l'échiquier politique, est propulsé à la première place, avec 52 sièges, suivi du Mouvement populaire, avec 43 sièges, le Rassemblement National des Indépendants (38 sièges), l'USFP (36 sièges) et le PPS (17 sièges).

Le PJD, qui disposait de 42 sièges au sein de l'assemblée sortante, n'a pu obtenir que cinq sièges supplémentaires, alors qu'il briguait des mandats de députés dans 94 circonscriptions, contre une cinquantaine en 2002.

L'USFP, qui comptait dans l'assemblée sortante 50 sièges, en perd 14 aux élections législatives, et se présente ainsi comme le plus grand perdant de ces élections, qui est politiquement surclassé sur l'échiquier politique par le Parti de l'Istiqlal, qui gagne 4 sièges supplémentaires.

Le mouvement populaire perd du terrain, comme le RNI, avec respectivement deux et trois sièges en moins, par rapport à 2002, alors que le contexte légal régissant les élections est resté inchangé, avec le même mode de scrutin, mais un nouveau découpage électoral, une augmentation du corps électoral de plus de 1,5 millions d'électeurs supplémentaires et un important dispositif sur la moralisation de la vie politique, la répression de la fraude, la transparence des élections.

Les législatives du 7 septembre ont été par ailleurs marquées par la participation de sept nouveaux partis politiques, constitués à l'intervalle de ces deux échéances.

Le seuil imposé par la loi, exigeant de chaque parti de recueillir un minimum de 6 pour cent des suffrages pour siéger dans la future chambre des représentants, a entraîné l'élimination de la course de 9 partis politiques, qui n'ont obtenu aucun siège. Selon les chiffres annoncés par le ministre de l'intérieur, seulement six partis ont obtenu 249 sièges, alors que 18 autres ont obtenu 79 sièges.

Plusieurs membres du gouvernement, qui briguaient des mandats de députés, ont été élus, alors que d'autres ont été contrariés dans leurs ambitions. C'est également le cas de certains secrétaires généraux ou leaders de partis politiques.

Parmi les ministres sortants ayant bénéficié de la confiance des électeurs, on compte MM. Karim Ghellab, ministre du transport, Abbas El Fassi, ministre d'Etat, Mohamed Laenser, ministre de l'agriculture, Mustapha Mansouri, ministre de l'emploi, Habib El Malki, ministre de l'éducation nationale, Mustapha El Mechaouri, ministre du commerce extérieur, Rachid Talbi Alami, ministre délégué chargé des affaires économiques, Mme Yasmina Baddou, secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité.

Par contre, le ministre de la Communication, Mohamed Nabil Benabdallah, le ministre de l'énergie et des mines, Mohamed Boutaleb, le ministre de la culture, Mohamed Achaari, Mme Nouzha Chekrouni, ministre délégué chargé de la communauté marocaine à l'étranger, ont été contrariés dans leurs ambitions.

Au titre des dirigeants et leaders des partis politiques, on signale l'élection de MM. Abbas Fassi, secrétaire général du parti de l'Istiqlal, Mustapha Mansouri, président du RNI, Mohand Laenser, Secrétaire général du MP, Najib Ouazzani, secrétaire général du parti Al Ahd, alors que MM. Abdallah El Kadiri, secrétaire général du PND, Ismail Alaoui, secrétaire général du PPS, Mustapha El Moatassim, secrétaire général de El Badil Al Hadari, Mohamed Khalidi, secrétaire général de Nahda wa Fadila, Abdelkrim Benatiq, secrétaire général du parti travailliste, Abderrahim Hajjouji, secrétaire général des Forces Citoyennes, Ahmed Benjelloun, secrétaire général de l'Avant-Garde Démocratique Socialiste, n'ont pas pu réussir ce pari

MAP